

Ecole fran de Rome le 19 fev 1806. 149
à son excellence le com de Lamoignon Directeur de l'Ecole
Membres -

J'ai reçu par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Le 18 j'en ai dem
Pavil que vous avez autorisé M. Rahautt architect qui a engagé l'Esplanad
pris en l'an dix de le rendre à Rome pour y jouir pendant cinq ans de la
pension à laquelle il a droit, et que M. que ne pin qui a obtenu le
premier prix d'architecture au dernier concours a été également autorisé
à le rendre à Rome pour y jouir de deux ans et demi de pension
qui restait à faire à cet égard.

Je me conformerai en tout ce qui concerne M. que ne pin, aux instructions
de la lettre de votre Excellence.

Le S^r Montoni Sculpteur auquel vous avez accordé une année
de prolongation de pension, et ce qui concernait pour les frais de
l'Esplanade de San Marco vient de renoncer à cette faveur, nous
obtenant la sortie de cet élève de l'école de la Sculpture et encore au
complet par la prolongation d'une année accordée à M. Callani et Dupaty
pour l'achèvement de leur marbre. il n'en est pas de même de l'élève
d'architecture le com de M. Galle architect devant finir un 21 mars
prochain, il vaquera un peu dans cette école, en l'absence de ce
je propose à votre excellence d'accorder six mois de prolongation à M. Galle
ma demande en faveur de ce jeune et estimable artiste est motivée sur
le grand succès qu'il a obtenu à l'exposition publique qui a eu lieu
pendant les mois d'août et septembre. Il s'est particulièrement distingué
par la restauration du temple de mas & Vengeur, et du forum
d'Auguste où il était placé, le travail immense est exécuté avec
un loisir et une exactitude extrême.

Le projet d'invention est un buste d'un Sculpteur
il n'est pas de français en le voyant qui ne fait le vœu
de le voir embellir la patrie par l'exécution, je ne doute point
que l'institut ne l'autorise. L'opinion des Romains
d'ailleurs M. Galle conformément aux règlements a fait de ses ouvrages
non seulement fructueux pour son talent, mais dans un tout genre
pour l'art. il a rendu du compte qu'il m'a rendu de tel dessein

travaux à proposer qui est dans le cas de faire connaître un ~~ouvrage~~
~~et ouvrage tout ce qui d'ici découle jusqu'à présent de cette ville~~
 en publiant son ouvrage, tout ce qui jusqu'à présent a été découvert
 de cette ville, et en a été le plan avec le plus d'exactitude
 exactitude, il a déposé tout ces moments publiés sur une
 échelle qui permet le développement de toutes les parties
 il a en outre fait ce que l'on appelle détail, du tiers ou du
 quart d'exécution, c'est une véritable conquête et ouvrage
 et une véritable conquête fait sur l'architecture grecque
 par le zèle et l'ardeur au travail de son génie

2^{me} lettre le 19 février 1806
 à son excellence

35 = 16
 110
 550 17
 35
 3850
 192 = 50
 85
 193 35
 27417 = 00
 198 = 55
 27229 = 65

9896 = 34
 10412 = 70
 20309 = 04
 7107 = 96
 27407 = 02

Je suis toujours en attendant la décision de votre excellence
 sur mes notes et observations jointes au bordereau des recettes
 et dépenses de l'an 13 qui sont mis absolument
 en main pour douter mes comptes de cette année.

~~Il m'est devenu indifférent de savoir de quel manière je
 dois rendre le compte, faut il y ajouter les dépenses et
 recettes des dix jours de 7 bon et le mois de la grè et de l'été
 pour arriver à la reprise de l'an prochain~~

Je ignore d'ailleurs si je doit porter dans le compte les recettes
 et dépenses faites jusqu'en premier janvier 1806, ou si les recettes
 et dépenses depuis le 23 Jan 1803 jusqu'en premier janvier
 1806 doivent faire partie de l'année 1806.

Je supplie de nouveau votre excellence de faire mettre à ma disposition ce qui
 me reste de mon an de la grè et de l'été de l'an prochain afin de l'an 11 et de l'an 12
 ou tout au moins cette année s'écouler.

Je prie d'être avec respect
 Si

Sur son fin sur le gain de 1804 - 27217 = 25
 à qui il faut ajouter les an de l'an 11 et de l'an 12
 il me reste au total 12 - 10412 = 70
 16834 = 35
 21715 = 85